

• (1310)

Je souhaiterais, pendant les années de moratoire, que l'on établisse un système qui permettrait d'essayer, justement, d'optimiser ces captures, que chacune des espèces, et entendons-nous, d'une taille quand même adulte—il ne faudrait pas aller briser les autres stocks et répéter les erreurs qu'on aurait pu faire au niveau de la morue, mais qu'on puisse installer ce système, qui nous permettrait la commercialisation de ces espèces.

On en a longtemps entendu parler sous l'ancien régime conservateur. Pourquoi cela n'a-t-il pas marché? Parce qu'il y avait des outils manquants et c'était trop marginal, nous disaient. Mais, maintenant, en ce qui concerne les quelques stocks de morue qui restent ouverts dans les zones canadiennes, je peux vous dire que les débarquements de chiens de mer peuvent être aussi volumineux maintenant sinon plus que ce qui peut être fait comme débarquement de morue dans ces autres zones encore ouvertes.

Alors, l'outil qui nous manque, c'est l'entonnoir sur le quai, de façon à ce que les pêcheurs puissent converger vers un site et avec cet entonnoir, on va créer la concentration des espèces, et à ce moment-là, ça va les rendre, du moins en volume, intéressants, pour que des gens puissent s'en préoccuper. Moi, je les appelle dans mon langage des «halls de débarquement». Ça existe en Europe. C'est sûr que pour certains points, cela a eu un effet de concentration aussi de la masse de bateaux.

Cependant, les villages côtiers qui environnent ces sites de débarquement ne sont point fermés pour autant, sauf que les débarquements se font à un endroit et l'usine d'à côté, qui veut avoir le produit, peut le transporter. Mais pour cela, il faudra s'assurer de respecter la chaîne de froid. Mais ce sont toutes des choses que l'on peut mettre en place maintenant, puisque nous avons une main-d'oeuvre qualifiée, qui a soif de travailler, parce que travailler, c'est un honneur aussi.

Les gens qui reçoivent leur chèque, présentement, à la maison, aimeraient bien ça faire quelque chose de constructif, en sachant que le carême qu'ils traversent aura une fin. Il faut qu'il y ait une lumière au bout du tunnel. Présentement, on n'en a pas. C'est une chose qui serait importante à avoir, il faudrait penser à la création des halls de débarquement.

À cela va s'ajouter, ce que je proposais, une plaque tournante provinciale pour la commercialisation de ces outils. Il y a moyen d'établir ces outils aussi. Alors, ce sont des choses qu'il faut faire. Quelques chiffres à l'appui, je vois qu'il y a des confrères de la Nouvelle-Écosse qui nous regardent, un des directeurs d'une compagnie en Nouvelle-Écosse m'a raconté, une fois, il a dit: «Yvan, 20 p. 100 de nos débarquements de poisson, sous forme de poisson frais, sont la source de 40 p. 100 de nos profits.»

Alors, l'extrapolation est facile. Je conçois que ça prend un certain volume, mais j'aimerais bien que cette idée puisse être utilisée. Peut-être que le gouvernement peut la modifier un peu, parce que si la suggestion vient d'un député de l'opposition, parfois, ce n'est pas intéressant. Mais moi, je leur rappellerais que je n'ai pas hésité à donner mon accord sur le projet de loi C-30, comme je n'ai pas hésité à donner mon accord sur la loi concernant la surpêche. Alors, comme démonstration de bonne foi, je pense que le Bloc est ici pour permettre une saine administration, tout en ne se cachant pas de ses orientations politiques.

Initiatives ministérielles

Mais, lorsqu'on regarde des malaises et des problèmes tels qu'on les voit ici, aujourd'hui, je suis capable de faire abstraction de ma couleur politique pour le gros bon sens des pêches. Il y avait quelques petits mots que je voulais rajouter, au niveau de la façon dont chaque travailleur pourra bénéficier de cette aide.

[Traduction]

Je veux être certain que tous les travailleurs du secteur de la pêche sont bien représentés dans le cadre de cette nouvelle entente. Voici le genre d'accord que je souhaite pour eux. J'espère qu'ils auront leurs représentants syndicaux et pourront compter sur des ententes provinciales, car je tiens à m'assurer qu'ils ne seront pas en position d'infériorité face à la grosse machine administrative fédérale. C'est ce que je désire pour eux.

• (1315)

[Français]

En terminant, je vais faire un voeu relativement à ces travailleurs de l'industrie: je leur souhaite de relever le défi maintenant. Que maintenant le pain et le beurre leur soient assurés sous une forme d'allocation financière comme préretraite, qu'ils puissent s'attaquer à la tâche pour essayer de faire un petit quelque chose supplémentaire qui leur permette dans un premier temps d'arrondir leur fin de mois. Je les inviterais à travailler d'une façon collective avec leur communauté, de façon à mettre chacun à contribution, à faire leur petite part, de façon à ce que dans cinq ans, il y ait quelque chose d'autre, toujours en conservant l'idée que les pêches peuvent revenir, mais en faisant l'auto-psie de ce qu'on peut faire autour présentement.

Or, c'est sur ces quelques notes que j'aimerais terminer, madame la Présidente, tout en rappelant que le Bloc québécois va appuyer la motion du projet de loi C-30 en espérant que le gouvernement tiendra compte des erreurs de la gestion fédérale qui ont été faites par le passé et qu'on tiendra compte des propos des gens des provinces, des gens des communautés maritimes pour être sûr que cette page d'histoire ne revienne plus jamais.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Madame la Présidente, je suis heureux ce matin de participer à ce débat en troisième lecture sur le projet de loi C-30 et je note avec plaisir que le député de Gaspé donne l'appui de son parti à ce projet de loi qui est si important pour les travailleurs de l'industrie de la pêche dans les provinces Atlantiques.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député et les suggestions qu'il a faites pour rebâtir cette industrie qui est si importante pour de nombreuses communautés sur la côte est du Canada. Je trouve que son approche est très intéressante et fructueuse à bien des égards et je pense que c'est le temps, parce que notre gouvernement accepte que ce soit le temps de rebâtir l'industrie. C'est le but du programme d'ajustement qui a été annoncé le 15 mai par le ministre des Pêches et des Océans, ainsi que par le ministre du Développement des ressources humaines. Cela vise à aider ceux qui ont été déplacés, ceux qui ont été mis de côté par la crise dans cette industrie afin de donner la chance aux individus et aux communautés de rebâtir leur vie et de permettre que cette industrie soit édifée sur des bases plus solides que celles sur lesquelles elle reposait par le passé.